



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE,  
DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DEUXIEME PHASE (PDAR II)**

**Unité de Gestion et de Coordination du Projet (UCP)**

**AVIS DE CONSULTATION DE FOURNISSEURS**

Date de lancement : 16 Novembre 2021  
 Avis d'identification des fournisseurs : N° 003/\_PDAR2-UCP/MAEPA/2021  
 Nom du projet : Achats de Fournitures Divers pour l'Appui aux Petits Eleveurs  
 Source de financement : DON COVID (RPSF)

**1. OBJET**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Don RPSF l'Unité de Coordination et de gestion du Projet de Développement Agricole et Rural Deuxième Phase (UCP PDAR 2) lance un appel d'offres pour des commandes diverses en vue de l'achat :

- d'aliments pour le bétail ;
- de -poussins chair /porcin/petits ruminants.

**2. ALLOTISSEMENT**

Le présent appel d'offres national est réparti en quatre (04) lots suivants :

Identification du lot du lot	Objet	Quantité	Description
<b>Soutien à la Production et la Productivité</b>			
Lot 1 : Appui en aliment bétail	Achat aliment chair démarrage	<b>40 tonnes</b>	DON COVID
	Achat aliment chair croissance	<b>46 tonnes</b>	
	Achat aliment porc engraissement	<b>20 tonnes</b>	
	Achat pierre à lécher	<b>300</b>	
Lot 2 : Appui élevage poulets de chair- poussin	Achat de poussins d'un jour (poulets de chair)	<b>40 000</b>	DON COVID
Lot 3 : Appui élevage porcin	Achat de verrats de 80 -100 kg	<b>13</b>	
	Achat de truies de 80 -100 kg	<b>13</b>	
Lot 4 : Appui élevage petits ruminants	Achat de béliers de 25 kg	<b>137</b>	DON COVID
	Achat de brebis de 25 kg	<b>274</b>	

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de plusieurs lots.

**NB : Conformément au protocole de mise en quarantaine en vigueur pour les animaux, la livraison des fournitures aux bénéficiaires se fera dans les conditions telles que définies dans les spécifications techniques.**

**3. PARTICIPATION**

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

Le dossier d'appel d'offres ou de cotations peut être retiré à l'adresse ci-dessous :

**Siege de l'UCP PDAR 2 sis l'avenue de Cointet  
252 Rue Jean Baptiste (non loin de la pâtisserie « la Parisienne »)  
Auprès de la secrétaire de coordination-Mme. Theilia BETO  
MBOUISSOU  
(Tel : +241 062-31 46 34)**

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires aux adresses E-mail suivantes:

- o [mariette.ndissi-amoundzi@gouv.ga](mailto:mariette.ndissi-amoundzi@gouv.ga) (Spécialiste Passation des Marchés) ;
- o [eric.missamba@gouv.ga](mailto:eric.missamba@gouv.ga) (Responsable Composante 2) ;
- o [michael.ambouroue-avaro@gouv.ga](mailto:michael.ambouroue-avaro@gouv.ga) (Coordonnateur du Projet).

**6. CRITERES D'EVALUATION**

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières .du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le mercredi 15 décembre à 10 heures GMT + 1 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.**

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

**8. OUVERTURE DES PLIS**

Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, **le mercredi 15 décembre à 11 heures GMT + 1, dans la salle de réunion abritant les bureaux de l'UCP PDAR 2.**

**Le Coordonnateur National de l'UCP PDAR 2**

Michaël RONOUBIGOUWA AMBOUROUE AVARO